

Bâtiment S – Alice MILLIAT
200 av. de la République
92001 Nanterre Cedex

Conseil d'UFR STAPS plénier du 06 février 2025
Extrait de décisions

Présent.e.s : Julie DEMESLAY (Directrice Adjointe), Thibaut BROUILLET, Sylvie MARTIN, Olivier LE NOE, Giovanni DEMARCO, Joël CRETENET, Marine CORDIER, Ophélie MATHIEU, Delphine ROUZIERE, Armelle PORÉE, Frédéric OLIVARI, Evelyne CIRIEGLI.

Représenté.e.s (procuration) : Sandrine BOUCHAREB pour Ophélie MATHIEU, Nicolas SOUCHON pour Julie DEMESLAY, Omar HAMMOUDA pour Giovanni DEMARCO, Kenzy GAUTHIEROT pour Julie DEMESLAY, Jean-Pierre MASDOUA pour Thibaut BROUILLET.

Membres de droit: Vincent DRU (Directeur de l'UFR STAPS- Président du CUFR STAPS), Isabelle CARTEREAU (Responsable Administrative).

Invité.e.s : Virginie DUBOIS (Responsable Scolarité), Mélanie TERZIAN (Assistante de Direction).

Ordre du jour :

- Licences Professionnelles LMD5

Le Directeur, Monsieur Vincent DRU, ouvre la séance à 13h40.

1- Licences Professionnelles LMD5

Lors du CUFR Plénier du 23 janvier 2025, le CUFR avait voté la non-ouverture de la LP GDOSSL à la rentrée 2025 compte tenu des moyens humains (retraite, démission) et des problèmes d'organisation.

Le Directeur avait reporté l'examen des Licences Professionnelles pour le LMD5.

Les mentions et parcours du LMD5 seront mis au vote du CUFR du 13/03/25.

La proposition suivante permettrait de maintenir la qualité et la spécificité des études en STAPS.

L'arbitrage sera réalisé par la Présidence à partir de la faisabilité de l'offre que nous allons fournir.

Propositions du Directeur :

1- proposition de ne pas présenter la Licence Professionnelle GDOSSL dans l'offre de formation LMD5

Vote à main levée:

17 voix POUR

0 Abstention

0 Contre

2- proposition de ne pas présenter la Licence Professionnelle IS-DSMS dans l'offre de formation LMD5

Vote à main levée:

17 voix POUR

0 Abstention

0 Contre

Fin du CUFR à 14h35.